

Sobriété énergétique Ensemble, contribuons à l'effort collectif !

Après 2 années de crise sanitaire et un été de forte chaleur et de sécheresse, où chacun a pu mesurer l'accélération des conséquences concrètes de l'évolution climatique sur l'environnement, la santé ou les activités économiques, nous devons aujourd'hui faire face à une crise énergétique et financière demandant à chacun de faire évoluer ses « habitudes » de consommation.

Au Pellerin, comme ailleurs, un plan d'actions concrètes de sobriété énergétique a ainsi été mis en œuvre pour faire face durablement à cette situation, tout en veillant à la cohérence des actions menées et au confort, comme au moral, des usagers.

La crise énergétique que nous vivons depuis plusieurs mois, amplifiée par des risques de difficultés d'accès à l'énergie impose aujourd'hui à chacun d'agir de manière encore plus responsable, notamment dans les services de l'État où, par souci d'exemplarité, une baisse de la consommation d'énergie d'au moins 10% est nécessaire.

Un cadre commun aux 24 communes de Nantes métropole pour agir en cohérence

Après concertation avec les 24 communes de l'agglomération, dont Le Pellerin, Nantes métropole a mis en place un pacte de sobriété énergétique métropolitain.

Ce dernier, **véritable cadre commun d'axes socles, renforcé par les directives du plan de sobriété de l'État, a ainsi permis aux collectivités de travailler individuellement, dans leur contexte communal, à la mise en place d'actions concrètes et opérationnelles** pour réduire les consommations énergétiques à court terme, tout en maintenant la qualité du service public pour ses usagers.

Un Conseil en Energie Partagée (CEP)...

En décembre 2019, souhaitant engager une démarche volontaire dans la transition énergétique, la Ville du Pellerin a adhéré, dans le cadre du Pacte Métropolitain, qui vise à renforcer les coopérations dans les communes de moins de 10 000 habitants de la Métropole, au dispositif de mutualisation d'un service de Conseils en énergie partagée. Ainsi depuis, **la Ville du Pellerin est accompagnée dans ses démarches par l'expertise d'un technicien énergie spécialisé.**



Xavier Sarazin, conseiller en énergie partagée de Nantes métropole, intervient depuis début 2020 au Pellerin, comme dans 12 autres communes de l'agglomération.

... pour accompagner le plan de sobriété du Pellerin

Après un bilan énergétique de près de 3 ans sur l'ensemble de la commune et la mise en place d'une nouvelle plateforme qui permettra très prochainement à la collectivité de suivre en temps quasi-réel sa consommation énergétique, Xavier Sarazin a accompagné et aidé la Ville du Pellerin à mettre en place, en concertation, un plan d'actions éco-responsable de sobriété énergétique.

Des réunions de travail avec des techniciens et des élus de la majorité et de la minorité ont ainsi été organisées en octobre, afin d'identifier des leviers d'action et arbitrer leur mise en place à court terme, tout en tenant compte des contraintes techniques, «bâtimentaires» et financières de la commune.

Au Pellerin, je suis éco-responsable

Au Pellerin, un plan d'actions concrètes a été mis en place pour réduire la consommation d'énergie de la Ville d'au moins 10%.

Une sobriété exemplaire dans les bâtiments communaux et les pratiques



► Depuis le 4 novembre, une stricte application des températures réglementaires de chauffage est appliquée dans les locaux administratifs, mais également dans les bâtiments sportifs, culturels et associatifs.

Des consignes, affichées à l'entrée de chaque salle et bâtiment, rappellent cette règle que nous devons tous appliquer en éco-responsabilité.

► **Un renforcement de la sobriété des locaux** est également mis en place avec l'interdiction pour chacun d'utiliser des chauffages d'appoints. L'eau chaude est également coupée dans les sanitaires et les douches fermées dans la plupart des équipements sportifs.

Lors des périodes rouges, à fort risque de coupure, identifiées par le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (voir page 17), les plages horaires de chauffe de certains bâtiments seront limitées.

Une mutualisation des salles, visant à optimiser le planning énergétique des bâtiments en fonction de leur usage est à l'étude et pourrait être mise en place.

Une adaptation ciblée de services publics locaux



► Depuis le 1^{er} novembre, l'éclairage public sur les axes secondaires est interrompu de 23h à 6h du matin, au lieu de 0h30 à 5h30. Il en va de même pour les panneaux d'information lumineux qui, depuis septembre, sont déjà programmés sur ces mêmes horaires.

► Du 2 décembre au 9 janvier, les illuminations de Noël ne fonctionneront, quant à elles, pas le matin et seront programmées pour ne fonctionner que de la tombée de la nuit à 23h.



« Il est important de savoir que **pour 1 m³ d'eau potable économisé, c'est 1 kWh d'électricité d'économisé sur l'ensemble de la chaîne**, en intégrant à la

fois le pompage, le traitement, la distribution, puis l'assainissement »

Xavier Sarazin

Conseiller en énergie partagée à Nantes métropole

Quelques travaux à prévoir...

Le bilan énergétique des bâtiments publics fait état que 80% de l'énergie consommée est répartie sur 1 tiers des bâtiments de la commune.

Parmi eux notamment, l'espace culturel René-Cassin, la Mairie et la Mairie annexe, qui par leur âge, devront faire l'objet de travaux d'aménagement et d'isolation pour en améliorer la performance énergétique.

L'acquisition de programmeurs permettra notamment le pilotage des éclairages et l'installation de mousseurs sur les robinets **réduira la consommation d'eau potable.**

« Aujourd'hui, **près de 80% de l'éclairage urbain est en Led, très basse consommation. Il en est de même pour les bâtiments communaux, dont 70% ont fait l'objet d'un changement du système d'éclairage.** Nous prévoyons que **l'intégralité de nos éclairages soient en Led en 2023** »

Jean-Luc Bihan

Adjoint au Maire, délégué à la qualité de vie, à la voirie, aux bâtiments communaux et aux espaces verts.

Un renforcement des enjeux de sobriété dans les projets 2023

► En 2023, Le Pellerin consolidera les actions durables engagées dans la commune et continuera d'intégrer des leviers de sobriété dans ses projets (techniques, financiers...).

Comme chaque année, la **section investissement du budget** prévoira des travaux d'amélioration des bâtiments publics en matière de performance énergétique.

Des normes, répondant aux besoins de transition énergétique actuelle, seront incluses dans **les clauses et cahiers des charges des marchés publics**.

► Afin de **développer un réseau de chaleur local**, la Municipalité souhaite inclure dans le projet de pôle sportif, la création d'une chaudière à bois, qui permettrait d'alimenter les bâtiments publics environnant (écoles / Gendarmerie / Espace René-Cassin, etc.).

Une gestion durable des ressources



► Au Pellerin, l'eau est, depuis longtemps, une ressource que le service espaces verts optimise grâce à l'utilisation de récupérateurs d'eau de pluie ou de systèmes d'arrosage enterrés (éco-bacs) permettant de limiter de manière drastique la consommation d'eau (1 arrosage tous les 15 jours au lieu de 3 par semaine).

► La **gestion différenciée des espaces verts** implique de réduire l'usage d'engins mécaniques thermiques au profits de traitements manuels.

► **Formés à l'éco-conduite**, les agents communaux utilisant les véhicules de la ville **rationalisent leurs trajets**. Beaucoup d'entre eux pratiquent le **co-voiturage**, utilisent les **transports en commun** ou viennent travailler à **vélo**.



« **Les services techniques travaillent déjà en éco-responsabilité en s'équipant peu à peu de technologies adaptées et moins énergivores.** Nous sommes

sans cesse en quête de solutions permettant d'optimiser les ressources »

Guillaume Batard

Responsable du Centre technique municipal du Pellerin



« **Le prochain Centre technique municipal réunira de nombreux critères d'exemplarité énergétique.** Celui-ci

sera notamment équipé de

panneaux photovoltaïques et d'une chaudière à bois pour auto-générer son propre réseau d'énergie »

Jean-Luc Bihan

Adjoint au Maire, délégué à la qualité de vie, à la voirie, aux bâtiments communaux et aux espaces verts.

Pour éviter les coupures, ayez le réflexe écowatt

N'hésitez pas à vous inscrire à l'alerte "vigilance coupure" du site Ecowatt pour être averti en temps réel, par mail ou par sms, des risques de coupure d'électricité dans votre département, en période rouge, et être informé des éco gestes à mettre en œuvre pour les éviter.

Véritable météo de l'électricité, le site internet Ecowatt, développé par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, vous informe sur l'état du réseau et vous alerte, 3 jours à l'avance, des journées rouges que ce dernier pourrait décréter en cas de surtension du réseau électrique, en période de grand froid.

Avec l'objectif d'aider les Français à mieux consommer l'électricité, ce dispositif donne aussi de nombreux conseils sur les éco gestes à effectuer et à quel moment les appliquer, en période de forte consommation, pour contribuer à assurer l'alimentation de tous en électricité. Chaque geste compte !

En cas de coupures, dans le cadre des mesures de sauvegarde du système électrique Français, celles-ci seront de 2h maximum par jour.

